

Discours de la Ministre chargée des Transports

Cérémonie des vœux du GART - 16 janvier 2018 à Paris

Monsieur le Président, cher Louis Nègre,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Messieurs les Présidents,

Mesdames Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année, une année qui sera riche, qui sera même cruciale pour l'avenir des transports.

Avant de nous projeter dans cette perspective, je voudrais dresser avec vous un premier bilan de ce que nous avons fait collectivement en 2017.

Je voudrais revenir d'abord sur les Assises nationales de la mobilité.

Comme vous le savez, elles faisaient écho aux Etats généraux de la mobilité durable organisés par le GART, l'UTP, Régions de France, la FNAUT, la FNTV et TDIE, qui ont constitué une vaste consultation nationale sur le transport public.

Ces Assises ont suscité un engagement fort.

- * Je pense à nos concitoyens qui se sont mobilisés fortement au travers de contributions libres ou dans plus de 60 ateliers territoriaux ;
- * Je pense aux élus qui ont organisé ces ateliers ou apporté des contributions ;
- * Je pense aux professionnels des mobilités qui ont été force de proposition ;
- * Je pense à vous, représentants des autorités organisatrices, des usagers, des associations environnementales, syndicales et patronales qui tous avez joué un rôle déterminant dans ces Assises.

A la lecture des rapports, on voit bien le foisonnement d'idées issues des groupes de travail, réunions d'experts, cahiers d'acteurs, ateliers territoriaux, ateliers de l'innovation.

Face aux nombreuses propositions, riches, contradictoires parfois, il nous appartient de les expertiser pour trouver le bon équilibre au bénéfice de tous les Français.

Cet engagement important montre combien les uns et les autres sont en attente d'évolutions importantes dans le domaine des mobilités.

Cet engagement nous conforte dans le choix qu'a fait le Gouvernement de remettre la mobilité du quotidien au cœur de la politique des transports.

Cet engagement nous oblige car j'ai pu mesurer les espoirs, les impatiences parfois de nos concitoyens et de l'ensemble des acteurs.

Ce défi, je le relève avec enthousiasme et détermination.

Je le relève parce qu'à Brest, Prades, Aurillac, Bourbon-Lancy, Strasbourg, où je suis allé, nos concitoyens nous le demandent.

Ils nous parlent de la congestion aux abords des métropoles et des grandes villes ; du handicap d'être dépendant de la voiture, ou de celui de ne pas en avoir, dans le périurbain ou les zones rurales ...

Il n'y a pas de superflu dans ces demandes légitimes, juste le nécessaire pour aller et venir si je puis dire, le socle de ce qui est utile à un citoyen pour sa mobilité ou à un territoire pour son accessibilité.

Je ne me résous pas à ce que les transports en France continuent d'être vécus comme une difficulté par beaucoup de nos concitoyens.

Et pourtant, ce n'est pas faute d'autorités organisatrices, d'acteurs, de professionnels, d'opérateurs tous compétents, de start-ups innovantes.... ce qui interroge sur les leviers et les outils dont chacun, individuellement mais aussi collectivement, dispose pour mieux répondre aux besoins.

La méthode que nous avons engagée, c'est d'écouter ces besoins, d'en partir pour construire le cadre des politiques de mobilité de demain et je veux évoquer avec vous quelques sujets d'intérêts communs.

Le cadre de nos politiques publiques est bousculé par des révolutions que sont les transitions écologique et numérique. Elles induisent une adaptation de nos politiques, de nos pratiques et vont être le cadre des mobilités de demain.

Je le dis avec détermination, nous voulons une mobilité plus propre et nous vous donnerons, à vous autorités organisatrice et acteurs de la mobilité, les moyens qui permettent réellement de limiter l'empreinte environnementale de nos déplacements dans nos villes, dans nos vallées et nos territoires.

Les Assises ont révélé un fort intérêt pour le développement des mobilités partagées. Nous examinons tous les instruments qui peuvent permettre de limiter l'autosolisme.

Le développement de l'usage du vélo est également au cœur des attentes. Nous devons mettre en place les conditions d'un sursaut en la matière et le faire entrer ce mode dans la réalité des usages et des offres.

Le développement du vélo doit s'inscrire dans un cadre plus globale de mobilité propre dans nos centres villes.

Nous examinons les conditions d'un déploiement progressif des zones à faibles et très faibles émissions dans toutes les agglomérations avec un calendrier rythmé et affiché très rapidement. Les collectivités seront bien sûr en première ligne sur ces sujets.

J'aurai à cœur d'inclure la question de la logistique urbaine alors que les Assises ont montré qu'il faut la rendre plus fluide, mais aussi plus « responsable » notamment au regard de la multiplication des livraisons liées au e-commerce.

Enfin, le verdissement des flottes doit s'appuyer sur une trajectoire suffisamment claire pour les industriels et soutenables pour les entreprises et nos concitoyens.

Je veux aussi évoquer ici le digital et l'importance que cette révolution bénéficie à tous. Ces nouveaux services doivent bénéficier à tous et partout et fluidifier les parcours multimodaux.

Les Assises ont montré le flot d'innovations et leur potentiel mais aussi la nécessité de disposer d'un cadre adapté pour passer des concepts à la réalisation concrète.

C'est le rôle de l'Etat d'accélérer la mise à disposition des données de mobilité et de favoriser le développement de nouveaux services.

La LOM clarifiera les conditions d'ouverture des données en temps réel de l'ensemble des services de mobilité et vous donnera de nouveaux outils pour construire des services d'information aux voyageurs de qualité et des services de billettique multimodaux (ou Mobility as a service/MAAS).

Là encore, les AO, régions et AOM, auront un rôle central à jouer à ce sujet.

S'il est un autre objectif intangible, c'est celui de la sûreté et de la sécurité.

Le gouvernement a récemment présenté des décisions en matière de sécurité routière et notre stratégie de mobilité proposera des nouvelles avancées, qu'il s'agisse de la sécurisation de nos infrastructures, de la prévention des actes de malveillance ou de la lutte contre le harcèlement.

Et puis, il y a Mesdames et Messieurs, ces avancées en matière de mobilité auxquelles ici au GART plus qu'ailleurs, vous êtes attentifs.

Qui peut se résoudre à ce que 30% de notre population, sur presque 80% du territoire n'ait pas d'autorité organisatrice constituée chargée de la politique de mobilité ?

La LOM présentera des évolutions en matière de gouvernance territoriale dans les territoires peu denses : sans remettre en cause les équilibres des lois Maptam et Notre, mais bien en permettant une meilleure articulation et coopération entre acteurs publics, nous répondrons mieux aux besoins exprimés par nos concitoyens.

Cela passe par un renforcement du rôle des Régions en tant que coordinatrice de ces mobilités mais aussi par l'implication plus forte des entreprises.

Cela permettra ainsi de mieux lutter contre les fractures sociales car nous devons des solutions de mobilités plus inclusives pour les publics plus fragiles, les territoires ruraux, les quartiers de la politique de la ville.

Je disais que les Assises étaient terminées mais, en réalité, elles ne sont pas tout à fait.

Vous attendez, comme moi, les deux rapports importants qui me seront rendus dans les prochains jours et qui viendront nourrir le travail législatif des prochaines semaines.

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) présidé par Philippe Duron et auquel vous prenez part cher Louis me rendra ses recommandations le 31 janvier pour une politique d'investissements que nous porterons dans le volet programmation de la LOM.

Jean-Cyril Spinetta rendra la semaine suivante ses conclusions sur l'avenir du ferroviaire et proposera le cadre d'une ouverture à la concurrence.

Je sais les attentes et j'entends les impatiences. Cette ouverture se fera en 2018.

Mais, je le dis, c'est avec méthode et dans le dialogue que nous relèverons ensemble ce défi au bénéfice des autorités organisatrices, des voyageurs et avec des cheminots rassurés sur leur avenir.

Les attentes et objectifs du Gouvernement sur ces rapports sont communs :

Nous voulons un exercice de sincérité et de vérité : qu'il s'agisse d'infrastructures promises mais non financées ou des difficultés du modèle ferroviaire, nous refusons de fermer les yeux sur ces situations que l'on a laissé trop longtemps perdurer.

Bien entendu, tout cela a un coût et suppose de dégager de nouvelles ressources et de conforter celles qui existent. Je pense particulièrement au Versement Transport auquel je sais votre attachement.

Je mesure pleinement votre mobilisation pour œuvrer au quotidien à la mobilité de nos concitoyens.

Je suis confiante dans notre capacité collective à relever les nombreux défis qui nous attendent.

En 2018, ensemble, nous allons bouger les lignes.

A TOUTES ET A TOUS, A VOS PROCHEs, je souhaite une belle et heureuse année.

Seul le prononcé fait foi.